ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022



Madame, Monsieur,

Ancien Maire adjoint d'Asnières sur Seine pendant une quinzaine d'années, j'ai toujours été à vos côtés.

C'est pour cela que j'ai décidé d'être candidat aux élections législatives, afin de représenter et défendre les citoyens d'Asnières et Colombes-sud (2ème circonscription des Hauts de Seine).

Juriste de formation, ancien assistant parlementaire, je connais bien le travail d'élaboration des lois.

Dans cette mission à votre service, je serai accompagné par **Agnès Delseny**, asniéroise de longue date, avocate et engagée dans la vie associative locale.

Nous ne sommes rattachés à aucun parti et voulons être une alternative aux candidats déclarés qui illustrent malheureusement les pratiques politiciennes à l'origine de l'abstention.

D'un côté, les partis de la majorité présidentielle parachutent une candidate, conseillère municipale de Boulogne-Billancourt, alors que la députée sortante voulait se représenter.

De l'autre, une candidate déjà détentrice de trois mandats indemnisés (municipal, régional et territorial), brigue maintenant un mandat de député, sans présenter de projet concret.

Le Président de la République a souhaité au cours de sa campagne une refondation de la politique et des institutions.

Dans ce contexte, nous multiplierons les initiatives pour proposer des réformes, notamment sur le cumul des mandats et des indemnités qui y sont liées.

En matière de sécurité, de transition écologique, de préservation du pouvoir d'achat, de défense nationale et de lutte contre le **communautarisme**, vous pourrez aussi compter sur nous.

La France doit être en mesure d'assurer son indépendance économique par la réindustrialisation.

Vous pouvez compter sur nous

Elu à l'Assemblée nationale, je serai votre représentant à plein temps et me consacrerai exclusivement à ce mandat.

Aidez-nous, rejoignez-nous, pour la République et pour la France.

Votez pour vous!





LAURENT MARTIN SAINT LÉON

- Ancien Maire adjoint d'Asnières-sur-Seine (sécurité commerce, ressources humaines, développement durable...)
- 55 ans, deux enfants
- Dirigeant d'une organisation professionnelle

AGNÈS DELSENY

- Engagé dans la vie associative
- •57 ans. trois enfants
- Avocate

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Proposer des mesures pour préserver le pouvoir d'achat
- Limiter le cumul des mandats par foyer fiscal
- Engager un plan de réhabilitation de l'Ecole sous toutes ses composantes
- Lutter contre l'insécurité et le crime organisé
- Promouvoir les droits des femmes dans tous les territoires de la République
- Favoriser la transition écologique en poursuivant les mesures d'aide à l'habitat
- Réaffirmer le caractère inamovible de la laïcité et le rejet de tout communautarisme
- Mettre en place des dispositions pour aider les personnes dépendantes
- Veiller à l'application des sanctions pénales et à l'effectivité des peines
- Combattre la fraude à la sécurité sociale
- Respecter les frontières en partenariat avec nos voisins européens

- Exiger un casier judiciaire vierge pour toute candidature à un mandat public
- Prioriser l'inclusion des personnes handicapées dans la société
- Développer l'apprentissage sans conditions d'âge
- Protéger le commerce de proximité et baisser les charges des PME
- Développer une fiscalité attractive et supprimer les impôts de production
- Faire barrage au marché de la reproduction humaine et à la manipulation génétique
- Organiser la retraite de manière progressive sans préjudice financier
- Revaloriser les salaires des professions de santé et de l'enseignement
- Veiller à soutenir la cotation des entreprises françaises auprès des banques
- Soutenir les structures d'accueil à la petite enfance
- Faciliter le recours au référendum dans les domaines régaliens

TROIS QUESTIONS À LAURENT MARTIN SAINT LÉON ET AGNÈS DELSENY

Pourquoi cette candidature?

Laurent Martin Saint Léon : L'élection présidentielle a été un moment démocratique fort. Les débats ont été nourris, parfois durs mais ils ont aussi permis de montrer les préoccupations des Français.

L'Assemblée Nationale a perdu son rôle de fabrique des lois et de régulateur de l'activité du Gouvernement, il faut procéder à un rééquilibrage. Ancien élu municipal à Asnières-sur-Seine pendant de nombreuses années, je sollicite ce mandat auprès des asnièrois et des colombiens pour qu'ils m'envoient à l'Assemblée mettre sous forme de lois ce qui répond à leurs attentes. Nous nous connaissons bien.

Agnès Delseny: Chaque citoyen peut se présenter aux élections. Les Français ont aujourd'hui le sentiment que rien ne peut changer. Il faut des députés réalistes qui posent les bonnes questions et qui travaillent.

Votre candidature se situe en dehors des partis. Pour quelle raison?

Agnès Delseny: Les partis politiques ne parviennent plus à répondre aux attentes des gens. Ils vivent repliés sur leur existence et ne proposent plus d'idées, ni de programme en phase avec les aspirations des électeurs. Cela produit une abstention de plus en plus massive, il faut arrêter cela.

Laurent Martin Saint Léon: La politique devient un métier et on s'éloigne de plus en plus des préoccupations des citoyens. Je propose le principe « un(e) élu(e), un mandat ». Chaque fonction élective est différente et accaparante et celui qui la détient doit s'y consacrer pleinement sans être attiré par l'idée d'ajouter toujours plus de mandat à sa carte de visite. J'ai été maire-adjoint et ai exercé plusieurs délégations, je sais à quel point ce seul mandat prend du temps si on veut essayer de bien faire les choses.



Comment un député peut-il changer la vie ?

Agnès Delseny: En améliorant la loi ou en proposant d'autres. Je suis avocate et je constate au quotidien à quel point notre justice manque de moyens et est parfois défiée à l'intérieur même des prétoires. La politique est un bien commun et le vote doit signifier un engagement pour des idées. Si les représentants faillissent alors la confiance disparaît. Nous proposons une série de mesures concrètes pour la restaurer.

Laurent Martin Saint Léon: Ancien assistant parlementaire, je constate que l'Assemblée Nationale est devenu une « chambre d'enregistrement ». L'absentéisme des députés et le peu de débats qui accompagnent les votes dénaturent les projets de loi. J'organiserai donc des réunions régulières pour discuter et débattre avec les asnièrois et les colombiens des textes qui seront soumis au vote des députés. Je relaierai leurs demandes et leurs suggestions et leur rendrais compte.

Oui, tous ensemble nous pouvons changer la vie !

Nous ne dépendons d'aucun parti.

Aidez-nous à financer notre campagne en faisant un don (réduction d'impôt de 66%) par chèque à l'ordre de Hubert Havard, mandataire financier de Laurent Martin Saint Léon, et l'envoyer à Comité de soutien à Laurent Martin Saint Léon - BP 30225 - 92600 Asnières-sur-Seine.

ABSENT(E) POUR VOTER?
Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr
ou contactez-nous: 06 35 51 81 69 /
martinsaintleon2022@gmail.com